

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 4 mai 2020

**Protocoles sanitaires premier et second degré : France urbaine fait part de ses interrogations au Premier ministre**

Les élus des métropoles, communautés urbaines, d'agglomération et des grandes villes, toujours en attente de la « procédure de réouverture des écoles », ont été destinataires, le dimanche 3 mai 2020, de la version définitive des « protocoles sanitaires premier et second degré ».

Ce lundi 4 mai 2020, dans un courrier adressé au Premier ministre, France urbaine fait part d'un certain nombre de questions et remarques qui ont pu être formulées directement, samedi 2 mai, par les maires et présidents d'intercommunalités membres de l'association, lors de la réunion hebdomadaire à laquelle étaient conviés cette semaine, la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault et le Coordonnateur de la stratégie nationale de déconfinement Jean Castex :

*« Comme vous le savez, dès le premier jour de la crise, y compris dans les territoires les plus touchés par l'épidémie et sans savoir quels pourraient en être tous les impacts, nous avons ouvert des écoles et des crèches pour les enfants de soignants.*

*Cette énorme responsabilité, effectuée en l'absence de doctrine sanitaire, n'a pas eu de graves conséquences pour les enfants, ni pour leurs parents, et peu, même si nous les déplorons, pour nos propres agents.*

*C'est parce que nous avons su et pu, grâce à nos équipes, être réactifs et adapter, chaque jour, pour l'améliorer, la réalité de la veille en écoutant nos agents et en échangeant en permanence entre tous les territoires que nous pensons aujourd'hui possible de rouvrir des écoles pour ceux qui en ont le plus besoin.*

*Nous pensons bien-sûr aux élèves « décrocheurs » ou à ceux qui risqueraient de le devenir, en préconisant un suivi pédagogique d'exception. Nous pensons également aux petits ou aux grands dont les repas à la cantine constituent un essentiel. Nous pensons, enfin, aux familles qui vont reprendre leur travail.*

*Cela justifie pleinement, qu'au-delà des publics prioritaires depuis le début de la crise, soient a minima pris en compte les enfants des personnels des écoles, ceux de l'Education nationale comme ceux de nos agents, des crèches, des services publics nécessaires à tous.*

*Il est, certes, utile que l'Etat nous transmette des protocoles sanitaires, par activité ou service. Pour autant, il nous paraît indispensable d'en connaître le caractère réglementaire et opposable, notamment au plan des risques de mise en cause que le respect impossible de tel ou tel mot, de tel ou tel paragraphe, de ces documents pourrait causer.*

*Nous pensons également au risque de non-reprise du travail par certains enseignants ou dans des conditions, sans aucun jouet, ni matériel - faute de capacité à les désinfecter en permanence.*

*A contrario, le projet de protocole qui vient de nous être remis par la DGCS, donc par le ministère des Solidarités et de la Santé, pour les EAJE nous paraît, après l'avoir soumis à de nombreuses collectivités, un exemple national plus clair sans pour autant être moins attentif à la santé de nos enfants. »*

### Contacts Presse

---

**France urbaine**

Benoît CORMIER

06 40 86 45 38

[b.cormier@franceurbaine.org](mailto:b.cormier@franceurbaine.org)

**O2P**

Olivia PENICHOU

06 07 08 91 47

[o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com)